

## Allart-de-Fourment

En 1935, madame Allart de Fourment lègue à l'administration sa propriété située dans la commune de Frévent dans le département du Pas-de-Calais. Conformément aux volontés de la bienfaitrice, sa résidence connue sous la dénomination de **château de Cercamps** se voit transformée en établissement hospitalier

La maison de convalescence **Allart-de-Fourment** ouvre le 23 avril 1936 <sup>1</sup>. Elle se destine au soin des fillettes âgées de 5 à 12 ans. En 1936, 73 patientes résident au château ; l'année suivante, elles sont 87 administrées. Réquisitionné en septembre 1939 par l'armée britannique, l'établissement évacue tous les enfants malades. La réouverture du service prévue le 17 mai 1942 n'a finalement pas lieu ; en 1945, la **fondation Allart-de-Fourment** ne reçoit toujours aucune convalescente.

Le décret n° 61-1305 du 5 décembre 1961 <sup>2</sup> détermine le transfert de l'établissement à la préfecture de Paris. Par conséquent, en application du décret, le **château de Cercamps** à Frévent alors devenu centre de formation professionnelle pour les filles, ne dépend plus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1962 de l'administration de l'Assistance publique mais du service d'aide sociale à l'enfance. De même, les droits et obligations résultant de l'utilisation des biens appartenant à l'AP, dont ceux de la fondation Allart-de-Fourment sont définitivement transférés à la préfecture de Paris le 1<sup>er</sup> janvier 1968, en application du décret n° 67-923 du ministère des Affaires sociales <sup>3</sup>.

Le dossier sur la réquisition du château par l'armée anglaise constitue le seul article du fonds sur cet établissement. Notons l'existence de données chiffrées sur la population hospitalisée et sur les recettes et dépenses d'Allart-de-Fourment : elles demeurent accessibles dans les comptes de l'Assistance publique.

|                               | <b>1936</b> | <b>1937</b> | <b>1938</b> | <b>1939</b> | <b>1940*</b> |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Entrées                       | 73          | 58          | 87          | 70          | -            |
| Sorties                       | 73          | 58          | 87          | 70          | -            |
| Morts                         | 0           | 0           | 0           | 0           | -            |
| Durée du séjour (en jours)    | 75          | 83          | 81          | 125         | -            |
| Dépenses (en francs courants) | 223 079     | 163 485     | 245 023     | 308 297     | 55 707       |

\* L'évacuation de la maison de convalescence a lieu en septembre 1939. L'établissement réquisitionné par les troupes britanniques, cesse de fonctionner.

1. *Compte moral de l'Assistance publique*, 1936 (3 M 82, p. 8 en note de bas de page).

2. Décret du ministère de la Santé publique et de la Population relatif à l'organisation des services de l'enfance dans le département de la Seine ; JO du 6 décembre 1961, p. 11241.

3. Retrouvez ce décret du 3 octobre 1967 dans le *Journal officiel* du 21 octobre 1967, p. 10390-10393.

En complément, vous pourrez vous reporter à la communication du directeur général au sujet du transfert dans le procès-verbal du *conseil d'administration*, séance du 18 janvier 1968 (1 L 106, p. 707-709).

## **Fonds d'archives**

### **☐ Administration**

- Rapport d'activité de la fondation Allart-de-Fourment, 1936. (D-328), 1 rapport.
- Suivi de la fondation par l'administration centrale, 1937-1956. Notes, correspondance, et autres pièces dont plans et croquis concernant : les lits budgétaires ; les travaux et réparations du château ; l'organisation et le fonctionnement de l'établissement. (9 L 52, inventaire prochainement publié).
- Rapports et notes relatifs à la réquisition par le service géographique de l'armée britannique d'une partie du domaine de la fondation. Un plan aquarellé et daté représentant le périmètre de l'établissement, celui des terrains et bâtiments réquisitionnés, et matérialisant la réquisition avec les clôtures à installer s'ajoute au dossier, 1939. (823 FOSS 5), 19 pièces dont 1 plan.

### **☐ Legs et donateurs**

- Dossier du legs Marie Allart de Fourment, 1935. (321 W 51).

### **• Documents figurés**

Collection d'images de la propriété de Cercamps, 's.d.). (C-2135), 1 registre.